

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 43

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rompus par les marchands de chevaux, vont baigner les chevaux chez un industriel de l'avenue des Ternes, qui est en train de faire une fortune considérable.

Chaque bain se paie cinq francs et sert pour soixante chevaux.

Les chevaux ne sont pas dégoutés entre eux.

Il y a des gens, dit le *Journal des Tribunaux*, qui mangent sur le pouce; c'est permis. Ce qui n'est pas permis, c'est de manger le pouce lui-même... quand c'est celui d'autrui, bien entendu.

Dans l'espèce, c'était celui de B. L'homme qui a failli le lui dévorer, c'est T., fait qui l'amène en police correctionnelle.

B. se présente à l'audience, le pouce enveloppé, et déclare qu'aujourd'hui encore, il lui est impossible d'en faire usage.

T. Voilà comme c'est arrivé. Je n'ai jamais tant ri comme ce jour-là...

M. le président. Il y avait bien de quoi.

T. Non, mais vous allez voir : Nous étions allés, nous deux B., chez un marchand de vins où il y avait là... (le prévenu comprime un éclat de rire). J'ai ri... Ah!

M. le président. Mais arrivez donc à la scène.

T. Voilà! En sortant de là, où j'avais tant ri, nous entrons, nous deux B., chez un autre marchand de vins, où je paie une chopine à six.

M. le président. Oh! passons les chopines.

B. A cinq.

T. A six... Si bien que je prends une portion d'haricots avec du mouton.

M. le président. Mais tout cela est inutile.

T. Faites excuse, puisque c'est les z'haricots qui est cause de la morsure; dont, pour lors, que nous causions des Turcs et de la question d'Orient; que chacun dit la sienne, et que, comme dit c't autre, la politique brouille les meilleurs amis; que v'la B. qui me fiche une giffle.

B. Tu m'appelles Andouille.

T. Tu l'étais par ton raisonnement. Qu'alors je m'ai donc rebiffé, et que nous étant attrapés que j'avais des z'haricots plein la bouche, son doigt s'introduit dedans, je le prends pour un n'haricot; qu'il se met à m'appeler lâche quand je me défendais simplement...

B. Moi je l'ai appelé lâche?

T. Oui, et que tu l'as crié trois ou quatre fois : Lâche! lâche! Je le prouverai.

B. Je te criais de lâcher.

T. Ah ben, j'ai joliment cru que tu m'appelais lâche.

T. est condamné à un mois de prison; il a moins ri que chez le marchand de vins.

On terázdo à la carabina.

Lâi avâi on iadzo on terázdo à la carabina pè B... et l'étaient gaillâ accouâitî pè lo stand. L'étâi onco dein lo teimps dâi maillotsés, iò lè teriâo dévessont avâi 'na pecheinta lottâ d'afférés dein lâo charnier,

kâ se vo vo rassoveni dâi gibernés dâi carabinieri dâi z'autro iadzo, tegniont quasû onna copa. Et adon po tserdzi, quin comerce! que faillâi onna vouarbetta tant què qu'on aussè teri on coup. Quand l'est qu'on tegnâi la carabina, faillessâi :

Reimpliâ la tserdze avoué la flasque;

La vouedi deïn lo canon;

Preindre dâi petites pattès riondes et grossés coumeint dâi demi-batzés, que faillessâi imbar-douffâ dè grécemolla dein 'na petita bouâte ein fer bianc, po que s'einfatâi pe châ;

Mettre cliâo bocons dè droblire su lo perte dâo canon avoué 'na bâlla dessus et fairè avoué la mail-lotse on part dè petits coups po la féré eintrâ;

Einfattâ lo mandzo dè la maillotse po bussâ on bocon la bâlla, ein tapeint avoué la man;

Preindrè la bourra, la fourrà dedein, ein pliace de la maillotse, et baillî cauquîès semottâiès tant quîè que la bâlla sâi âo mâitein dâo canon;

Arretâ de bourrà; sè clieinnâ po relévâ lo tsin, doutâ lo restant dâo vilho capuchon, po âovri lo perte dè la lumière, que cein fasâi *fiououou!*

Rebourrà tant qu'âo fin fond;

Ressailli la bourra;

Armâ lo tsin;

Mettre lo capuchon;

Sè branquâ, et armâ dézo.

Vouaiquie tot cein que faillâi féré, tandi qu'orein-drâi que l'ont einventâ lè tiulassés, pas petout on preind l'arma que cein part; n'y a rein qu'à fourra on petit bondon dzauno drâi su la crosse, et hardi lo gatollion.

Adon po ein reveni à cé terázdo, cein vo z'espliquè porquîè l'étaient tant accouâitî. Sè dépatsivon dè tserdzi po veni posâ la carabina su la baragne, po gardâ lâo tor. Adon l'ein avâi ion qu'avâi du mettè lo tire-bâlla po panâ ein dedein son canon dè carabina, que crassivè, que cein l'avâi retardâ. Ye sè vâo dépatsi, et quand l'a tserdzi, ye bussè lè dzeins po arrevâ à la baragne et voliâvè passâ dévant lè z'autro, mâ lâi diont : Hé! arrêtâ-vâi, n'est pas à vo! L'autro qu'étâi grindzo, fa zonnâ sa crosse que bas, que ma fâi lo coup part et la bâlla va frezi lè favoris dè cé qu'étâi ein jou. Stu z'inquie, dè pouâire et tot einsordellâ, laissè tchâidré sa carabine, sè revirè et fâ : Mé freccassâi se m'avâi tiâ, se ne lo fottè pas bas dâo coup!

Nos confédérés allemands se plaignent du nouveau tarif télégraphique, parce qu'on leur compte trois mots pour les mots composés de trois autres, tels que *Geschäftsberichtscommission*.

L'administration a raison; l'ancien tarif donnait lieu à des abus. Je vous en fais juge : Un Obenouf quelconque ne s'était-il pas avisé d'introduire dans une dépêche le mot *Niederuzwylersystemophikleidenklappendruckfedermacherlehrbubenschlittschuheisen-vorderspitzenhaertengrad*, qui veut dire : Le degré de dureté de la pointe antérieure du fer de patin d'un apprenti fabricant de ressorts à pression pour clef d'ophiclède du système d'Utzwyl-le-Bas.

LE CONTEUR VAUDOIS

Si vous voulez être de bonne foi, vous reconnaîtrez avec moi que les patins d'un individu de cette profession ne présentent rien de plus intéressant que ceux d'un charcutier, et que, d'un autre côté, il est plus que douteux qu'il existe un système particulier d'ophicléides à Niederuzwyl. Vous voyez donc bien que cet individu l'avait fait par pure malice, ce qui est un abus.

Faut-il s'étonner après cela de ce que l'administration ne faisait pas ses frais, et trouver mauvais qu'elle se défende de son mieux ?...

Malheureusement, par le changement de tarif, les innocents Welsches paient pour les coupables Allemands. Hélas!

L'autre jour, dans une petite ville du canton, quelques amis causaient gaiement au cercle. Un des Figaros de l'endroit racontait ses pérégrinations dans les principales capitales d'Europe. « Ce que j'ai vu de plus beau, disait-il, c'est un bal de coiffeurs, à Lyon; toutes les dames avaient des coiffures *indifférentes* ! »

En caserne :

C'était le beau temps où le quartier de la Cité s'émaillait de bonnets de police et retentissait soir et matin de l'harmonieux ran-tan-plan. Durant la veillée, et au lieu d'aller user ses coudes sur les tables de la *Tournelette*, un brave sergent d'Eclépens s'occupait à donner des leçons de grammaire aux soldats de la chambre n° 9.

— Voyons, mes amis, leur disait-il un soir, savez-vous ce que c'est qu'un substantif?... le sais-tu toi, Bolomey?...

— Non, sergent.

— Eh! bien, un substantif, c'est tout ce qu'on peut toucher. Exemple : *La maison brûle*. Dans cette phrase, quel est le substantif?

— Il n'y en a point, sergent; c'est bien simple, parce que quand ça brûle on ne peut pas toucher.

— Imbécile!... quand je veux allumer ma pipe, qu'est-ce que je fais ?

— Vous prenez une braise.

— Oui, mais avec quoi est-ce que je la prends?... voyons Champoud.

— Avec une pincette, sergent.

— Eh! bien, mon cher, dans *la maison brûle*, c'est *pincette* qui est substantif.

Les photographes américains sont d'une prodigieuse tenacité, et les jolies femmes de l'autre côté de l'Atlantique ont bien mauvaise grâce lorsqu'elles refusent de se laisser photographier, si nous en jugeons par le trait suivant :

Rose Eyttinge, l'actrice populaire de San-Francisco, a toujours refusé avec persistance de se laisser photographier. Les persécutions des agents photographiques allaient jusqu'à lui rendre l'existence à charge. Un jour elle allait prendre un bain dans la baie. A la sortie de son hôtel, elle a été suivie par une voiture de maître recélant un appareil

photographique. Le lendemain, elle a reçu une note très polie, contenant une épreuve photographique de sa personne, prise à l'instant où elle émergeait de l'onde amère. La note prévenait miss Eyttinge que, faute par elle de consentir à se laisser photographier sous un autre costume, 10,000 épreuves semblables à celle qu'on lui soumettait allaient être tirées dès le lendemain. Elle capitula.

Un homme jouait au piquet et se trouvait constamment importuné par un voisin à vue courte et à long nez. Pour se débarrasser de ce spectateur incommode, il prend son mouchoir et mouche le nez phénoménal en disant : « Ah! pardon, monsieur, je l'avais pris pour le mien! » Inutile de dire que la leçon produisit l'effet attendu.

Le conducteur de poste R.... s'arrête à Concise pour se rafraîchir, et, l'esprit en gaité, il entonne le refrain d'une ancienne chanson. Louis de la Ravine, son ami, se présente, et d'un air étonné lui dit :

« Mais comment fais-tu d'être tant gai; il y a si peu de temps que tu as perdu ta femme. »

— Eh, mon pauvre Louis, si tu savais... je me suis défendu jusqu'à la dernière. Quand j'ai vu que le bon Dieu la voulait absolument, je lui ai dit tout franchement : « Eh bien, prends-là ! » Voilà comme ça s'est passé... tu en sais autant que moi.

Pensées.

C'est par égoïsme souvent que nous nous plaignons d'un égoïste.

La paresse est une lâcheté qui nous ôte jusqu'au courage de jouir.

Nous rappelons que demain s'ouvrira la saison théâtrale, par la représentation d'un beau drame de MM. Dennery et Ch. Edmond, *L'Aïeule*. Le spectacle sera terminé par *Un service à Blanchard*, vaudeville en un acte. — Ouverture des bureaux à 6 1/2 h. Représentation, à 7 heures.

L. MONNET.

ANNONCES

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Agendas de bureaux pour 1878. — **Registres** de toutes réglures et de tous formats; confection sur commande.

— **Papiers d'emballage**, en rouleaux et en feuilles. — **Papier Canson**, en rouleaux pour architectes. — **Planchettes à dessin**.

Cartes de visites. — Têtes de lettres et de factures, etc.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET P. REGAMEY.